



CHAMBRE
D'ÉCONOMIE PUBLIQUE
DU JURA BERNOIS

Stratégie économique du Jura bernois

—
2030
—



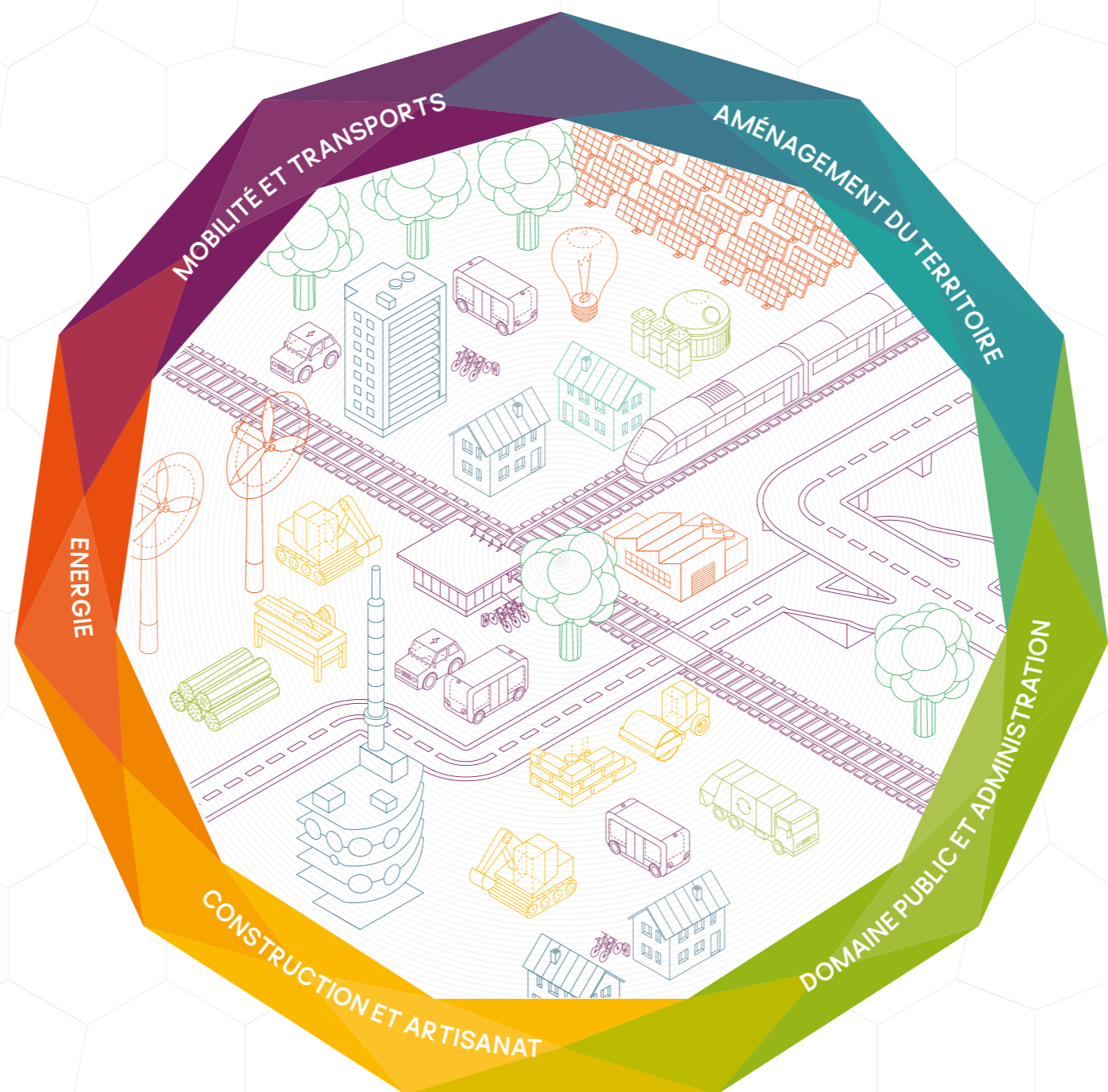
—
INFRASTRUCTURES,
CONSTRUCTION ET
ARTISANAT
—

Mesures

—



UNE HARMONISATION D'ÉLÉMENTS HÉTÉROGÈNES AFIN DE STRUCTURER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE COHÉRENTE, FONCTIONNELLE ET DURABLE



01

Adapter l'infrastructure ferroviaire

Pour une cadence à la demi-heure dans les communes-centre, une correspondance de qualité aux nœuds ferroviaires et une utilisation renforcée des transports publics.

02

Renforcer l'axe ferroviaire de la vallée de Tavannes

Pour une desserte ferroviaire avec des objectifs contraignants et coordonnés entre le canton de Berne, les communes et l'entreprise de transport opérant la ligne.

03

Créer des hubs de mobilité

Pour une transformation des gares en centres intermodaux, dotés d'un mobilier urbain spécifique au Jura bernois, permettant une mobilité douce, combinée et adaptée à la configuration régionale.

04

Instaurer des systèmes innovants de mobilité

Pour densifier l'offre de transports publics modernes dans les communes ou entre les localités, proposer des alternatives dans les espaces peu densément habités et améliorer l'accès aux sites majeurs de tourisme.

05

Améliorer l'accès routier du Vallon de Saint-Imier

Pour éviter la congestion de Sonceboz et accéder à la sortie autoroutière des Convers.

06

Développer le co-voiturage

Pour fluidifier le trafic routier dans les localités en mettant à disposition des aires de stationnement et en réalisant des plans mobilité focalisés sur des zones d'activités.

07

Augmenter le taux d'autonomie

Pour s'approcher de l'auto-suffisance énergétique grâce à une production locale d'origine renouvelable répondant aux besoins de l'industrie et créer de la valeur ajoutée.

08

Améliorer l'efficacité énergétique

Pour réduire la consommation régionale, faciliter la transition énergétique et la diminution de la dépendance aux énergies fossiles.

09

Favoriser l'évolution du bâti industriel

Pour mettre en œuvre des logiques d'écologie industrielle permettant efficacité et visions durables.

10

Instituer un centre de compétences

Pour gérer les projets en lien avec les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la recherche appliquée, conseiller les acteurs et mener une valorisation active.

11

Etablir un indicateur

Pour publier régulièrement la progression du taux d'autonomie en électricité de la région.

12

Collaborer avec le Swiss Energypark

Pour localiser expérimentation, échanges et innovations.

13

Établir une perception coordonnée

Pour un fonctionnement de la région comme une entité disposant d'un aménagement du territoire proactif et cohérent du point de vue de l'ensemble.

14

Adopter une signalétique et un mobilier urbain

Pour marquer le territoire de signes distinctifs communs au Jura bernois.

15

Créer des structures intercommunales

Pour le développement de zones d'activités et adapter des surfaces actuelles ou futures aux besoins de l'industrie.

16

Régionaliser les infrastructures sportives

Pour favoriser une offre de haut niveau et des spécialisations.

17

Revaloriser l'habitat existant

Pour une densification et une réappropriation notamment dans les centres.

18

Développer une unité industrielle de tri/recyclage

Pour un traitement centralisé, fédérant les acteurs et s'appuyant sur des sites de collecte de diverses matières.

19

Digitaliser le processus de permis de construire

Pour réévaluer et simplifier la procédure, raccourcir son délai à 10 semaines et élaborer un traitement des demandes en phase avec les pratiques actuelles.

20

Créer une voie prioritaire

Pour traiter dans le cadre légal les demandes de permis de construire répondant d'un intérêt économique de premier plan après accréditation par un organe neutre.

21

Obtenir une procédure simplifiée

Pour les permis sans demandes de dérogations respectant intégralement la réglementation.

22

Centraliser l'information sur les marchés publics

Pour mettre à disposition des communes les outils de décision favorisant une prise en compte de l'économie régionale.

23

Organiser des événements spécifiques

Pour une connaissance réciproque des enjeux entre communes, OACOT, OED, OFOR, OPC, Préfecture, entrepreneurs et artisans.

24

Identifier les convergences

Pour mutualiser les efforts face aux défis collectifs de l'artisanat.

25

Lancer un format d'événements

Pour un réseautage et une définition des enjeux communs au monde de l'artisanat.

26

Elaborer une plateforme

Pour réguler les rapports de coopération-concurrence et favoriser la constitution de consortiums permettant une réponse régionale à de grands projets.

27

Conseiller entreprises et artisans

Pour expliciter les règles et pratiques des marchés publics, encourager le recours aux plateformes d'appels d'offre et améliorer la veille.

28

Soutenir l'évolution des savoir-faire

Pour incorporer l'apport des nouvelles technologies et assurer une relève dans des professions essentielles à l'économie régionale.



stratecojurabernois2030.ch/infrastructures



DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT POUR TOUTE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La notion d'infrastructures dans son sens premier d'agencement sous-jacent insuffle leur esprit aux mesures préconisées dans le champ hétérogène de l'axe « Infrastructures, construction, artisanat » de la stratégie économique 2030 du Jura bernois. Cette approche permet de mobiliser avec une certaine latitude des éléments disparates dans le but de développer une vision de la région agencée – combinée – comme une entité cohérente, fonctionnelle et apte à se développer de manière durable. Ce positionnement appuyé sur le concept originel se prolonge toutefois aisément aux acceptations plus habituelles recouvrant les notions d'installations, d'équipements et ouvrages nécessaires au fonctionnement d'un espace institutionnel national ou régional.

Des éléments hétéroclites peuvent de la sorte être articulés dans un domaine composite grâce à la logique d'infrastructures : aménagement du territoire, transports, énergie, construction, procédures publiques et savoirs artisanaux sont ainsi liés par un regard aux visées de coordination. Pour autant, l'approche privilégiée englobe naturellement les questions de construction et d'artisanat comme nécessaires à la réalisation, l'entretien ou l'adaptation d'infrastructures perçues comme les soubas-

sements de toute activité économique. Cette conception engendre ainsi un champ incontournable pour le fonctionnement de l'économie régionale et particulièrement de sa dimension industrielle, principal employeur et moteur historique de développement.

Il mérite d'être arpenté et développé: dans ces conditions, une partie des actions imaginées s'évertue à analyser, comprendre, décrire des enjeux et de convergences envisageables, particulièrement dans la construction et l'artisanat. Il faut relier cette orientation au fait principal que, par exemple, le domaine de l'artisanat ne dispose pas d'une existence immédiate et incontestable, mais recouvre des réalités profondément différentes tout en étant organisé verticalement, en métiers, de manière plutôt cloisonnée. Or, du point de vue de la région, il semble prometteur d'identifier les convergences et défis communs car ils sont gages d'efficacité et de réponses d'ensemble à des projets d'ampleurs. Les perspectives retenues pour la préconisation de mesures dans l'axe « infrastructures, construction, artisanat » adoptent ainsi pour point de fuite commun la garantie future de conditions de fonctionnement idéales, durables et flexibles pour l'économie régionale.

STRATÉGIE ▶ AXES ▶ MESURES

03/19 STRACTIS.CH



**ORGANISATION RÉGIONALE
ET RELATIONS EXTÉRIEURES**
DÉCEMBRE 2018



TOURISME
MARS 2019



FORMATION
JUIN 2019



**INFRASTRUCTURES,
CONSTRUCTION ET ARTISANAT**
SEPTEMBRE 2019



**IDENTITÉ, CULTURE, OUVERTURE
ET RAYONNEMENT**
DÉCEMBRE 2019



SERVICES
MARS 2020



AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ
JUIN 2020



INDUSTRIE ET TECHNOLOGIES
SEPTEMBRE 2020



**STRATÉGIE ÉCONOMIQUE
DU JURA BERNOIS**
2030